

NG
“
T.Q

ĐÀ ĐÀO
TRUNG QUỐC XÂM LƯỢC
TRẢ LẠI
HOÀNG SA - TRƯỜNG SA

VIETNAM
LA MORT PROGRAMMÉE
DE LA LIBERTÉ
DE L'INFORMATION
SEPTEMBRE 2013

INTRODUCTION

LA GLACIATION VIETNAMIENNE

En janvier 2011, la Tunisie puis l'Égypte sont secouées par les printemps arabes.

La Birmanie leur emboîte le pas. Au Vietnam, pas de printemps. Au contraire, le froid politique s'accroît. Le président de l'Assemblée nationale, Nguyen Phu Trong, prend la tête d'un Parti communiste prêt à tout pour maintenir l'ordre et surtout se maintenir au pouvoir. Le nouveau secrétaire général du PC inaugure une ère marquée par l'accélération de la répression contre les journalistes et les blogueurs.

Depuis cette promotion, vagues d'arrestations, condamnations judiciaires, agressions et harcèlement sont le lot quotidien de ceux qui refusent de se soumettre à la censure du Parti unique.

Les statistiques de Nguyen Phu Trong sont impressionnantes mais en rien glorieuses. Pour la seule année 2012, les autorités vietnamiennes ont poursuivi pas moins de 48 blogueurs et défenseurs des droits de l'homme et distribué un total de 166 années d'emprisonnement et de 63 années de période probatoire. Le Vietnam est à ce jour la deuxième prison au monde pour les blogueurs et net-citoyens, derrière la Chine. Si l'on rapporte au nombre d'habitants, la situation est pire. Trente-cinq blogueurs et net-citoyens sont emprisonnés pour avoir exercé leur droit d'information et d'expression. Parmi eux, 26 ont été emprisonnés depuis l'accession au pouvoir de Nguyen Phu Trong.

À l'actif, ou plutôt au passif, du nouvel homme fort du Vietnam : le renforcement des ressources humaines et technologiques destinées à la surveillance d'Internet et l'adoption incessante de lois et directives liberticides. Le dernier texte en date, baptisé décret 72, rend illégal l'usage des blogs et des réseaux sociaux pour partager des informations sur l'actualité. Il marque l'apogée de la lutte des autorités vietnamiennes contre le Web 2.0 utilisé comme outil d'information et contrepoids encombrant aux médias dits traditionnels maintenus fermement sous la coupe du Parti.

La répression des journalistes critiques et des blogueurs indépendants - cyberdissidents, avocats, dissidents politiques ou journalistes-citoyens – ne date certes pas d'hier. Onze ans plus tôt, le Premier ministre Phan Van Khai instaurait des décrets liberticides, interdisant aux citoyens vietnamiens l'accès par satellite aux programmes étrangers, jugés « nocifs » par la propagande. À l'époque, des campagnes nationales d'inspections et de contrôle des cybercafés étaient lancées par les autorités. Seulement cinq ans après l'introduction d'Internet dans le pays, en 1997, trois cyberdissidents croupissaient déjà derrière les barreaux pour avoir diffusé sur la Toile des articles sur la démocratie ou critiqué le gouvernement.

La mainmise de l'État sur la presse écrite et audiovisuelle ne faiblit pas. Et pour cause, celle-ci est soumise à un système de censure préalable qui ne dit pas son nom mais qui se révèle très efficace pour museler les médias. Quand les arrestations, les condamnations et la torture ne suffisent pas à dissuader les défenseurs de la liberté de l'information, les autorités n'hésitent pas à employer des techniques dignes de la pègre. Tous les procédés sont bons, y compris les passages à tabac, enlèvements et violences à l'encontre des proches et des familles des blogueurs et dissidents.

Malgré cette surenchère de la violence, les acteurs de l'information redoublent de détermination pour continuer à faire valoir leurs libertés fondamentales. Alors que le Parti communiste du Vietnam semble avoir amorcé une marche forcée vers un contrôle total de l'information, le rôle de la communauté internationale est crucial. Le risque d'un immobilisme de la part des défenseurs des droits de l'homme, institutionnels ou non gouvernementaux, pèse plus que jamais sur la liberté d'information au Vietnam.

NHÂN DÂN



Nhan Dan (le peuple), la voix officielle du Parti communiste du Vietnam

VIETNAM
Superficie
331 698 km²
Population
90 000 000
(estimation 2012)
Langue
vietnamien
Chef de l'État
Truong Tan Sang



5

INFORMATION

- A** Hanoï est le siège du Département central de la propagande et de l'éducation, l'organe du Parti en charge de la censure des médias.
- B** L'ordre règne dans l'ancienne capitale du pays. De nombreux blogueurs ont été emprisonnés par le tribunal populaire de Hô-Chi-Minh-ville, y compris les fondateurs du « Club des journalistes libres », Nguyen Van Hai (Dieu Cay), Ta Phong Tan et Phan Thanh Hai (Anhbasaignon) condamnés le 28 décembre 2012 à des peines de 3 à 12 ans d'emprisonnement.
- C** La région de Tây Nguyên, (les Montagnes centrales), est connue pour ses exploitations de bauxite. Opposés aux projets d'extraction du minerai dans la région, trois intellectuels lancent, en 2009, le site <http://www.boxitvn.net/>. Aujourd'hui l'un des principaux sites d'informations indépendants au Vietnam, *Bauxite Vietnam* informe sur les nombreux tabous décrétés par les autorités.
- D** Van Giang : ce district de la région d'Hanoï a récemment vu des affrontements entre les forces de l'ordre et la population, opposée aux expropriations. Face à une presse muette à ce sujet, des blogueurs se sont substitués aux journalistes pour dénoncer les violences policières.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Septembre 2013
journalistes emprisonnés **2**
net-citoyens emprisonnés **35**

172^e SUR 179
dans le classement mondial
2013 de la liberté
de la presse

1 DES MÉDIAS ENTRE LA FAUCILLE ET LE MARTEAU

LA PRESSE À LA SOLDE DU PARTI

Le 22 mars 2013, au large de l'île de Ly Son, dans la province de Quang Ngai (centre du pays), le bateau de pêche immatriculé QNg 96382 essuie les tirs d'un patrouilleur chinois. Dès le lendemain, le site internet du troisième quotidien du pays, *Tien Phong Online*, diffuse l'information. La révélation de cette histoire suscite aussitôt une vague de protestations sur les réseaux sociaux, en particulier sur Facebook. Quelques heures plus tard, le rédacteur en chef du site retire l'article en question sans fournir aucune explication. Dans la soirée du 25 mars, la chaîne d'information *VTV1* signale que le ministère des Affaires étrangères vietnamien dénonce cette attaque. *Tien Phong Online* est autorisé à republier l'information. Les autres quotidiens, chaînes de télévision et stations de radio, lui emboîtent le pas. Cette censure, banale au Vietnam, illustre à la perfection la conception du rôle des médias au sein du Parti communiste vietnamien. La presse y est réduite à la fonction de porte-voix d'un Parti qui décide seul de la valeur et du sens à donner aux informations factuelles.

Sur le papier, sans mauvais jeu de mot, le paysage médiatique vietnamien présente une belle diversité : plus de 800 agences de presse, plus de 1000 journaux et magazines, 172 chaînes de télévision et stations de radio, plus de 80 journaux en ligne et des milliers de sites web d'actualité. Mais ces médias sont soumis au contrôle absolu du Parti, de l'armée ou des différents organismes gouvernementaux. Chaque média est enregistré auprès du bureau du Parti dont il dépend (municipal, provincial ou central). Tous sont affiliés à des « organes » du Parti (unions d'étudiants, unions de travailleurs, organisations des jeunes communistes, etc.), seules entités autorisées à diriger un organe de presse. Les grandes entreprises appartenant à l'État ont la possibilité d'éditer leurs propres publications, à l'instar du groupe énergétique Petro Vietnam, propriétaire de *Petrotimes*. En aucun cas un citoyen vietnamien ne peut lancer un média de sa propre initiative.

Chaque média est dirigé par une cellule ou un comité du Parti communiste directement intégré en son sein. Les rédacteurs en chef des journaux, les directeurs des stations de radio ou des chaînes de télévision appartiennent impérativement à cette représentation du Parti. Tous les postes clés des rédactions sont occupés par des fonctionnaires, du directeur et des vice-directeurs de service au conseil d'administration en passant par le comité de rédaction. Les dirigeants des principaux

organes de presse tels que *Nhan Dan* (*Le Quotidien du Peuple*), *VTV* (*Vietnam Television*) et *VOV* (*Voice of Vietnam*), bénéficient d'un rang similaire à celui d'un ministre ou d'un vice-ministre et sont directement associés aux activités du Parti et du gouvernement. Ce statut empêche toute indépendance des publications. Au service de l'État, ces patrons de presse assurent la promotion et la défense du gouvernement vietnamien. Les journalistes et les autres employés de ces médias n'ont pas l'obligation d'être membre du Parti communiste ou fonctionnaire. Ils ne seront en revanche promus qu'à la condition d'intégrer les rangs du parti.

Le Département central de la Propagande

Si le Vietnam n'a pas d'organe officiel en charge de la censure, les médias sont soumis à un contrôle minutieux, effectué par différents organes du Parti. Plutôt que d'instaurer un bureau de surveillance central, le Parti a préféré implanter directement dans chaque média un comité dont l'une des principales tâches consiste à veiller à ce qu'aucune information potentiellement nuisible à l'appareil d'État ne soit rendue publique. Chaque programme et chaque article est ainsi passé au crible par des membres du Parti rattachés au média.

Tous les mardis, les rédacteurs en chef des médias relevant directement des organes centraux comme *VTV*, *VOV*, *Nhan Dan*, *Quan Doi Nhan Dan* (*L'Armée du peuple*), *Cong An Dan Nhan* (*La sécurité publique du peuple*), *Lao Dong*, *Tien Phong*, *Thanh Nien*, *Phu Nu*, etc., ainsi que les chefs des départements provinciaux de la propagande et de l'éducation, doivent se rendre à Hanoï pour un « briefing », sous la présidence des responsables du Département central de la propagande et de l'éducation du Parti.

Au cours des réunions, le Département de la propagande et de l'éducation dicte à la presse les informations pouvant être ou non publiées et la façon dont chaque sujet doit être traité. Le mercredi, les chefs des départements provinciaux de la propagande et de l'éducation retournent dans leur localité afin d'organiser des réunions similaires avec les rédacteurs en chef des journaux locaux. Les antennes locales du Département de la propagande et de l'éducation formulent aussi leurs instructions aux journaux locaux, et naturellement les surveillent. Prévention et curation sont les deux mamelles de la propagande.

Endoctrinement

Le Département de la propagande et de l'éducation exige des rédacteurs en chef qu'ils sensibilisent leurs rédactions. Ces dernières doivent être pleinement conscientes des « conseils » dispensés durant les réunions. Un principe : interdit d'en discuter. Et silence dans les rangs. Toute évocation de l'existence d'instructions du Parti envers la presse est prohibée. Un dissident dont l'identité ne peut être révélée afin de préserver sa sécurité déclare à Reporters sans frontières : « ces briefings constituent de véritables 'endoctrinements',

« Les médias sont soumis à un contrôle minutieux »

au cours desquels les journalistes sont non seulement 'instruits' par les cadres du Département central de la propagande et de l'éducation, mais aussi menacés.»

Les médias sont fréquemment rappelés à l'ordre. Ce ne sont pas des infractions à la vérité qui leur sont reprochées, mais l'énonciation de «vérités factuelles» dérangeantes. Les journalistes peuvent être inquiétés même lorsqu'ils rapportent objectivement les faits. En décembre 2012, au cours de l'une des réunions hebdomadaires, le chef adjoint de la Commission de propagande et de l'éducation du Comité Central du PCV, M. Nguyen The Ky, tance sévèrement la presse qui, selon lui, a rapporté «à tort» l'information selon laquelle la flotte chinoise avait coupé un câble de prospection sismique d'un navire du groupe pétrolier vietnamien PVN, le Binh Minh 02. Nguyen The Ky affirme que la flotte chinoise a «involontairement causé la rupture des câbles» sans aucune intention de sabotage. Peu de temps après, des notes internes relatant la réprimande de Nguyen The Ky seront divulguées sur *Anh Ba Sam*, un site d'information collaboratif créé en 2008.

Selon la gravité de l'«erreur» commise par un média, son responsable peut recevoir une sanction disciplinaire allant de la simple réprimande au licenciement. De nombreux rédacteurs en chef tels que **Nguyen Cong Khe** (*Thanh Nien*), **Le Hoang** (*Tuoi Tre*), **Vu Kim Hanh** (*Tuoi Tre*), **Ly Tien Dung** (*Dai Doan Ket*), ou encore **Le Thanh** (*Phu Nu Tp HCM*), ont été licenciés pour faute grave. En 1992, Vu Kim Hanh, rédactrice en chef du journal *Tuoi Tre*, est licenciée pour avoir autorisé la publication

d'informations sur la vie personnelle de Ho Chi Minh et sur la réalité des conditions de vie en Corée du Nord. En 2008, l'ensemble du comité éditorial de *Dai Doan Ket* (*La grande unité*) dont le rédacteur en chef, **Ly Tien Dung** et son adjoint **Dang Ngoc**, sont remerciés pour avoir publié des articles rédigés par d'anciens officiels et militaires soutenant une ouverture politique du régime. En janvier 2009, **Nguyen Cong Khe**, rédacteur en chef de *Thanh Nien* (*Les jeunes*) et Le Hoang, directeur de *Tuoi Tre* (*La Jeunesse*), sont démis de leurs fonctions après avoir été reconnus responsables de la publication, dans les pages de leurs quotidiens, d'un scandale impliquant des dizaines de fonctionnaires ayant détourné des fonds destinés au développement pour engager des paris sportifs. Quelques mois plus tôt, en octobre 2008, les journalistes **Nguyen Van Hai**, et **Nguyen Viet Chien** avaient été condamnés à des peines de prison pour avoir enquêté sur cette affaire.

Dans un souci de réactivité, le Département central de la propagande et de l'éducation envoie ses ordres aux directeurs de rédactions par agents du Parti interposés, par téléphone et même par message texte, chaque fois qu'une information sensible ou un événement majeur intervient et est susceptible d'être couvert par la presse. Une unité de police spéciale, appelée PA25, ou parfois PA83, a également été créée afin de garantir la stabilité de l'idéologie du Parti dans le pays. Si les cyberdissidents ou les intellectuels sont leurs premières cibles, les journalistes peuvent également se voir surveillés, harcelés ou arrêtés par cette «police de la pensée».

Les marionnettes du pouvoir

En vigueur depuis des décennies, cette politique de répression de la liberté d'information a un effet dissuasif sur les journalistes, poussés à l'autocensure. Après onze années de journalisme dans la presse officielle, **Truong Duy Nhat**, a pris sa retraite en 2010 pour ouvrir son propre blog d'informations politiques, l'un des plus influents à ce jour. Il y revient notamment sur ses années de journalisme servile : «Durant de nombreuses années, en tant que journaliste salarié, je devais écrire ce que je n'avais pas envie d'écrire. Tout comme mes collègues journalistes, mes articles ne sont le fruit d'aucune discussion, ni d'aucune réflexion. Il fallait simplement que j'atteigne mon quota mensuel ; ces articles ont été si anodins que je me sentais désormais honteux de me cacher derrière un autre nom de plume».

Le Parti, loin de se contenter d'une presse inoffensive et aux ordres, instrumentalise régulièrement les médias pour attaquer les blogueurs dissidents et leurs défenseurs au Vietnam comme à l'étranger. En janvier 2013, *Dai Doan Ket* (*La grande unité*), journal de l'organisation patriotique «Front de la Patrie du Vietnam», publie un article vilipendant une pétition lancée par le site dissident *Bauxite Vietnam*. Parallèlement, les forces de sécurité tentent d'identifier les signataires, et menacent ceux qui la relaient en ligne. Quand un dissident renommé plaide coupable, une centaine de médias d'État diffusent ses aveux à travers le pays. S'il plaide non coupable et est condamné, alors seuls quelques grands journaux et radios couvriront brièvement l'affaire en la qualifiant de «bon verdict pour la bonne personne» ou en concluant que «les aspirations du peuple ont été entendues».

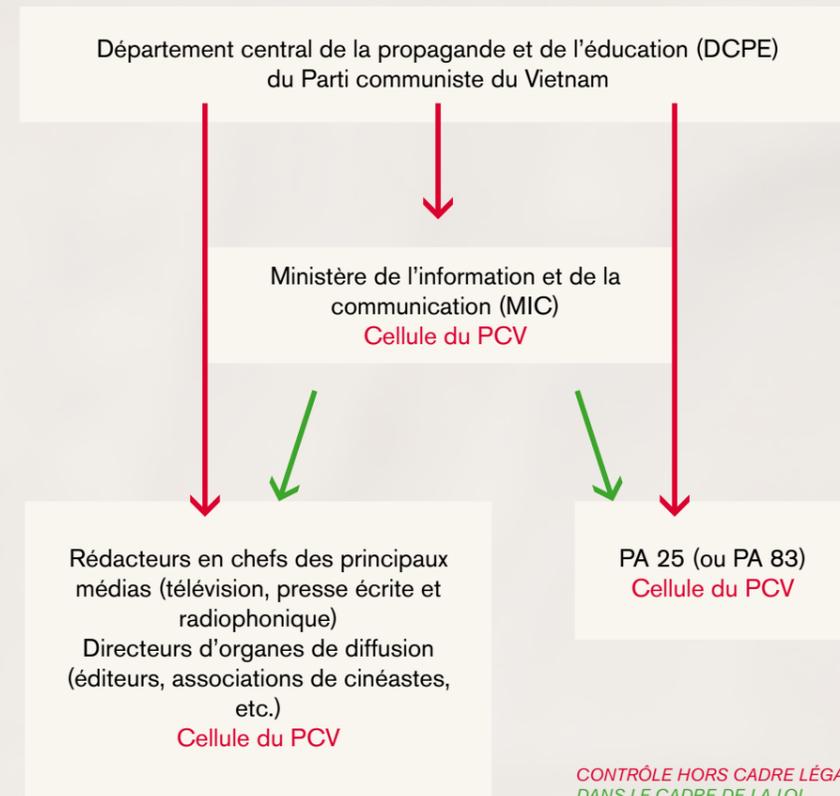
Les deux journalistes à la une des journaux, Nguyen Van Hai et Nguyen Viet Chien, respectivement journalistes de *Tuoi Tre* et *Thanh Nien* ont été arrêtés le 12 mai 2008 pour «abus de pouvoir». Ces quotidiens ont été parmi les médias les plus actifs couvrant le scandale quand elle a éclaté il y a deux ans. ↓





Nguyen Phu Trong, secrétaire général du Parti communiste du Vietnam

STRUCTURE DE LA CENSURE DE LA PRESSE



DCPE : convoque les médias chaque semaine pour examiner son travail et donner des instructions. Ce contrôle s'effectue en dehors de tout cadre légal. Le DCPE contrôle également la police politique.

MIC : lorsque le DCPE décide de récompenser ou punir un média, la directive est en réali-

té mise en oeuvre par le MIC, qui dispose de la légitimité juridique pour agir.

* **Cellule du PCV** : responsable devant le DCPE, assure l'application de ses directives

* **PA 25** : (« Phong An Ninh », bureau de la sécurité) est une unité de sécurité politique

interne et de protection de l'idéologie culturelle du Parti. Chaque province et ville du pays possède une unité PA 25. Son devoir est de conseiller la direction du service de police municipal ou provincial, le Bureau de la sécurité globale (Tong cuc an ninh) et les organismes en charge de la culture et de l'idéologie.

LA NATURE DES BLOGUEURS A HORREUR DU VIDE

Le site *Bauxite Vietnam*, qui rassemble les publications d'intellectuels parmi les plus prestigieux du pays, a été créé en 2009. À l'origine, une pétition avait été lancée pour demander l'arrêt de l'exploitation de la bauxite dans les hauts plateaux du centre du pays. Finalement, le site s'est diversifié et a commencé à traiter de sujets divers. Son comité de rédaction ne rentre pas dans une logique d'affrontement systématique avec le pouvoir. Selon ses dirigeants, « *Bauxite Vietnam* n'est pas un site d'opposition politique, mais un site permettant aux intellectuels d'exprimer leurs opinions constructives pour le pays. » L'un des fondateurs, **Nguyen Hue Chi**, est un professeur reconnu. Ancien président du Conseil scientifique de l'Institut de littérature de l'Académie des sciences vietnamiens depuis 1984. Selon lui, le site « n'est pas le fruit de la collaboration d'une équipe regroupée en une organisation », mais, en conformité avec la loi, « celui d'une seule personne, qui assume la responsabilité de toutes les publications auxquelles contribue un groupe de collaborateurs ». Moins d'un an après son lancement, le site avait déjà généré un total de plus de 17 millions de pages lues.

Parce que la presse ne peut pas remplir son rôle de contre-pouvoir ni proposer un véritable espace de débat public, des sites d'information

indépendants s'imposent au fil des ans comme une alternative de plus en plus attractive pour les lecteurs vietnamiens, fatigués de la propagande et de l'idéologie communiste martelée par le Parti. Ces sites font souvent l'objet de mesures de censure, voire de blocage. Leurs propriétaires sont harcelés ou arrêtés si leurs messages diffèrent de la vision orthodoxe du Parti communiste vietnamien. Nombreux sont les intellectuels, activistes et dissidents qui contribuent à ces sites couvrant des sujets sensibles, voire interdits dans la presse sous contrôle. Ces sites présentent une grande diversité, tant sur le fond que sur la forme : blogs personnels, plateformes collectives, contributeurs de renom ou citoyens lambda, utilisation de pseudos ou de véritables noms, sujets traités, politique éditoriale, degré de critique envers l'État, nature du lectorat, etc.

Nguyen Hue Chi, l'un des fondateurs et principaux contributeurs de *Bauxite*



← Page d'accueil du site *Bauxite Vietnam* créée en 2009

Lancé en 2007, *Anh Ba Sam*, ou *Side Walk News Agency*, en référence à l'agence de presse officielle *Vietnam News Agency*, est l'un des sites les plus renommés pour sa couverture des événements politiques. La spécificité du site réside dans la grande diversité des sources, gouvernementales, policières, diplomatiques et dissidentes qui l'alimentent et lui ont permis à maintes reprises de révéler des scandales politiques et les abus des autorités en place. Son créateur, le blogueur **Nguyen Huu Vinh**, est lui-même un ancien membre des forces de l'ordre reconverti en investigateur privé. Depuis qu'il se consacre à son activité de rédacteur en chef du site, Nguyen Huu Vinh a fait l'objet de nombreuses pressions de la part des autorités, qui ont cherché à faire fermer *Anh Ba Sam*. Le site a essuyé plusieurs vagues de cyber attaques dont des attaques de dénis de service distribués (DdOS), des attaques informatiques ayant pour but de rendre indisponible un site web, le plus souvent en l'inondant de requêtes jusqu'à ce que le serveur hébergeant le site cesse de fonctionner.

Pour comprendre les créations nouvelles, il faut parfois reprendre le fil d'une histoire ancienne. De 1930 à 1970, la communauté catholique rédemptoriste du Vietnam disposait de plusieurs médias (magazines et radios). Comme les sujets religieux avaient progressivement laissé place aux problématiques sociales, ces médias ont été graduellement supprimés par les autorités. En 2005, la congrégation lance *Vietnam Redemptorists' News* à Hô-Chi-Minh-Ville. Très vite, ses contributeurs sont harcelés et attaqués par les autorités. *Vietnam Redemptorists' News* couvre les événements de l'église de Thai Ha, en septembre 2010, en particulier les affrontements entre la population et les autorités. Le site, qui attire alors près de 28 000 visiteurs par jour et génère 150 000 pages vues par jour, est victime d'une attaque informatique qui interrompt son activité pendant près d'une semaine.

Le 4 avril 2011, le site est paralysé par des cyber attaques alors qu'il couvre en temps réel le procès du blogueur de l'avocat **Cu Huy Ha Vu** grâce à des reporters à la porte du tribunal municipal de Hanoï, qui filment et prennent des photos. Plusieurs collaborateurs du site sont attaqués ou emprisonnés, à l'instar de **Maria Ta Phong Tan**, **Paulus Le Van Son** et **Phaolo Tran Minh Nhat**. Le prêtre **Le Ngoc Thanh**, lui-même cible d'attaques, déclare : « Nous poursuivons notre objectif qui est la liberté de la presse. Nous avons choisi de représenter la voix des opprimés, des sans voix, de ceux qui s'opposent aux mauvaises actions des autorités. » *Vietnam Redemptorists' News* est dans le collimateur des autorités car il est l'un des rares sites qui fonctionnent ouvertement hors d'atteinte de la censure du Parti. À ce jour, les autorités n'ont pas encore mis à exécution leurs menaces de fermeture, conscientes de la vague de protestation qu'elle pourrait entraîner.

Le bimensuel *Tu Do Ngon Luan* (*Liberté d'expression*) a été fondé en 2006 par feu le célèbre prêtre catholique **Chan Tin** et le prêtre **Nguyen Van Ly**, aujourd'hui prisonnier politique. Le site est géré par le prêtre **Phan Van Loi**. Sa plus grande singularité est d'être également imprimé et diffusé sous forme de journal au format A4.

Ses collaborateurs le font circuler clandestinement, à leurs risques et périls. Nombre d'entre eux ont été arrêtés pour avoir prêté main forte à la propagation du magazine.

Parallèlement aux sites collaboratifs initiés par des pionniers influents du journalisme citoyen, de nombreux blogs personnels attirent un nombre croissant de lecteurs à la recherche d'un pluralisme introuvable dans la presse traditionnelle, tenue par le Parti. Les blogs de **Huynh Ngoc Chenh, Nguyen Tuong Thuy, JB Nguyen Huu Vinh, Ngoi Buon Gio (Wind Trader)** - pour n'en citer que quelques-uns - illustrent un engagement citoyen prenant ses origines dans toutes les catégories sociales que compte le pays. En se focalisant sur certains sujets très précis, parfois en lien avec l'expérience personnelle de leurs auteurs, ces blogs apportent un regard différent très apprécié des lecteurs.

Face à la censure et à la propagande de l'État, les sites d'informations et les blogs qui prolifèrent sur la toile constituent une source d'information alternative pour une population assourdie par le matraquage idéologique du Parti. Ils représentent également l'unique relais disponible pour les voix du peuple.

Nguyen Huu Vinh,
plus connu sous son
pseudonyme « Anh
Ba Sam », fondateur
de « Sidewalk News
Agency »



2 LES MOYENS D'UNE RÉPRESSION TOUS AZIMUTS

17

ET SI ON APPLIQUAIT LA CONSTITUTION ?

Pour s'adonner à la répression qu'il affectionne tant, le Parti communiste vietnamien dispose d'un arsenal juridique qu'il renforce par de nouveaux décrets chaque fois que ses intérêts sont menacés. Lorsque cela les arrange, les autorités bafouent sans vergogne les textes officiels censés garantir la liberté de l'information, au premier rang desquels la Constitution de 1992. L'article 69 de cette Constitution dispose que « les citoyens ont les libertés d'opinion, de presse, de réunion, d'association, de manifestation et le droit à l'information conformément à la Loi. » L'article 2 de la loi sur la presse du 28 décembre 1989, intitulé « garantie de la liberté de la presse et la liberté d'expression à travers la presse », prévoit également, en théorie, que soient respectées les libertés fondamentales relatives à l'information. Modifié par la loi n° 12 -1999- QH10 du 12 juin 1999, l'article dispose que :

« L'État doit créer les conditions favorables pour que la presse puisse développer son propre rôle et pour que les citoyens puissent exercer leurs droits en matière de liberté de la presse et de liberté d'expression à travers les médias. La presse et les journalistes doivent conduire leurs activités dans le cadre légal et être protégés par l'État ; aucune organisation ou individu n'est autorisé à limiter ou entraver le fonctionnement de la presse ou des journalistes. Nul ne peut être autorisé à abuser de la liberté de la presse ou de la liberté d'expression des citoyens à travers la presse, pour violer les intérêts de l'État, des collectivités ou des citoyens. La presse ne doit pas être soumise à la censure avant publication ou diffusion. »

L'article 4 précise les droits à la liberté de la presse et à la liberté d'expression des citoyens à travers la presse:

« Les citoyens disposent des droits suivants:

- 1) D'être informés par la presse de tous les aspects de l'actualité nationale et mondiale;*
- 2) De contacter et de fournir des informations aux organismes de presse et aux journalistes, d'envoyer des informations, des articles, des photographies et d'autres matériaux à la presse sans être soumis à la censure par aucune organisation ou individu, et d'être responsables devant la loi pour le contenu de l'information fournie;*
- 3) D'exprimer une opinion sur l'actualité nationale et mondiale;*
- 4) D'exprimer des opinions sur l'élaboration et la mise en œuvre des directives et des politiques du Parti et sur les lois;*





5) De diffuser des opinions, des critiques, des propositions, des plaintes et des accusations dans la presse concernant les autorités du Parti et de l'État et les organisations sociales et les membres de telles organisations.»

Ces dispositions sont belles et bonnes. Malheureusement, les cinq points de l'article 4 de la loi sur la presse constituent *a contrario* la liste des violations commises quotidiennement par le Parti unique, aveuglé par son obsession de contrôler l'information. En janvier 2011, au moment où Nguyen Phu Trong est élu secrétaire général du Parti, le Vietnam instaure un nouveau texte répressif. Le décret 2/2011/ND-CP sur « les sanctions administratives dans la presse et l'édition », renforce les sanctions financières envers les journalistes, porte par essence atteinte au secret des sources et rend illégal l'usage de pseudonymes pour les blogueurs. Les définitions des violations pouvant donner lieu à ces nouvelles sanctions sont très larges alors même que selon le gouvernement, « le décret a été conçu pour améliorer le professionnalisme des médias, créer un environnement fondé sur la primauté du droit, et clarifier les articles trop vagues de la loi sur la presse de 1989 ».

En pratique, lorsqu'il souhaite poursuivre un journaliste ou un blogueur pour ses écrits, le Parti invoque rarement les lois concernant la presse et l'information. Afin de persécuter le plus efficacement possible les acteurs de l'information et leur faire encourir des peines d'emprisonnement plus sévères, les autorités invoquent abondamment le code pénal qui, par ses infractions délibérément vagues, permet très facilement de poursuivre les journalistes et les blogueurs trop éloignés de la ligne dictée par le Parti.

Les articles 79 et 88, les plus utilisés contre les blogueurs, se trouvent au chapitre 11 du code pénal, qui porte sur les « atteintes à la sécurité nationale ». L'article 88 « Propagande contre la République socialiste du Vietnam » dispose que :

«Ceux qui commettent l'un des actes suivants contre la République socialiste du Vietnam seront punis de trois à douze ans d'emprisonnement:

- a) propagande contre, déformation et / ou diffamation à l'encontre du gouvernement du peuple;*
- b) propagation de guerre psychologique et diffusion de fausses informations dans le but de favoriser la confusion du peuple;*
- c) fabrication, stockage et / ou diffusion de documents et / ou de produits culturels dont les contenus iraient à l'encontre de la République socialiste du Vietnam.*

2. Dans le cas de crimes moins graves, les coupables seront condamnés à des peines de dix à vingt ans d'emprisonnement.»

L'article 79 sur la « conduite d'activités visant à renverser le gouvernement du peuple » dispose que :

«Ceux qui exercent des activités, créent ou adhèrent à des organisations avec l'intention de renverser le gouvernement du peuple seront soumis aux sanctions suivantes:

- 1. Les organisateurs, instigateurs et participants actifs ou ceux qui provoquent des conséquences graves seront condamnés à des peines de douze à vingt ans d'emprisonnement, la réclusion à perpétuité ou la peine capitale;*
- 2. Les complices seront soumis à des peines de cinq à quinze ans d'emprisonnement.»*



↑ Cu Huy Ha Vu



↑ Ta Phong Tan



↑ Nguyen Van Hai (Dieu Cay)



↑ Le Cong Dinh



↑ Nguyen Tien Trung



↑ Truong Duy Nhat

Les blogueurs Cu Huy Ha Vu, **Nguyen Van Hai (Dieu Cay)**, **Le Cong Dinh**, **Tran Huynh Duy Thuc**, Ta Phong Tan, **Nguyen Tien Trung**, **Pham Min Hoang** ou encore **Phan Thanh Hai (Anh Ba Saigon)**, ont tous été condamnés en vertu des articles 88 et 79 du code pénal.

L'article 258 sur « l'abus des libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État, aux droits et intérêts légitimes des organisations et/ou des citoyens » dispose que :

*« 1. Ceux qui abusent des droits à la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de croyance, de religion, de réunion, d'association et des autres libertés démocratiques pour porter atteinte aux intérêts de l'État, aux droits et intérêts légitimes des organisations et / ou des citoyens, seront soumis à un avertissement, jusqu'à trois ans de rééducation sans détention ou à une peine d'emprisonnement allant de six mois à trois ans.
2. S'ils commettent l'infraction dans des circonstances graves, les coupables seront condamnés à des peines de deux à sept ans d'emprisonnement. »*

En 2007, le journaliste indépendant **Truong Minh Duc** avait été inculpé en vertu de la section 1 de l'article 258. Auteur de nombreux écrits signés sous différents pseudonymes, qui dénonçaient la corruption et les abus de pouvoir, Truong Minh Duc fut condamné à cinq ans de prison ferme en 2008 par le tribunal de Vinh Thuan, dans le sud du pays, au terme d'un procès expéditif. L'article 258 a également été utilisé contre l'écrivain et blogueur **Pham Viet Dao**, arrêté par la police de Hanoi le 13 juin 2013. Le blogueur et ancien journaliste Truong Duy Nhat a lui aussi été arrêté, le 26 mai 2013, à son domicile de Da Nang (Centre) pour avoir « abusé » de ses libertés fondamentales.

Les multiples condamnations de ces deux dernières années l'ont démontré. Pour le Parti communiste, les lois constituent des outils de répression et n'ont pas vocation à garantir les droits des citoyens. Face à des juges aux ordres, les blogueurs ne peuvent pas même invoquer la liberté d'informer pourtant garantie par la Constitution.

« Les lois constituent des outils de répression et n'ont pas vocation à garantir les droits des citoyens »

LE DÉCRET 72 MARQUE-T-IL LA FIN DU WEB 2.0 ?

Sous prétexte de s'attaquer aux violations de la propriété intellectuelle en ligne, le gouvernement publie en juillet 2013 le décret 72, qui rend illégal l'usage des blogs et des réseaux sociaux pour partager des informations liées à l'actualité à compter du 1er septembre 2013. Aux critiques formulées par des diplomates étrangers et des organisations de défense des droits de l'homme, le ministère de l'Information et de la Communication oppose un démenti ferme, par la voix de Nguyen Thanh Huyen, chef de la section de l'information en ligne du ministère de l'Information, dans une déclaration à l'agence Reuters : « Nous n'interdirons jamais aux internautes de partager ou de relayer des informations en ligne. Cela a été mal interprété. C'est un décret tout à fait normal, qui ne va à l'encontre d'aucun de nos engagements en matière des droits de l'homme. »

Difficile de prendre les déclarations d'un représentant de l'un des pays les plus répressifs contre les acteurs de l'information en ligne pour argent comptant. Le décret réitère des dispositions déjà en place, telle que l'interdiction pour les blogueurs de publier des contenus portant atteinte à la sécurité de l'État ou contraire

à ses intérêts. Mais il intègre aussi des obligations liées aux entreprises étrangères, révélatrices de la frustration de longue date des autorités face au choix de la majorité des blogs et sites d'information critiques d'être hébergés sur des plateformes étrangères, afin d'éviter la fermeture ou de se protéger de la surveillance. Ainsi, l'un des articles du décret prévoit l'obligation pour les entreprises étrangères offrant des services d'hébergement internet aux Vietnamiens d'établir au moins un serveur sur le territoire national afin d'être en mesure d'obtempérer aux injonctions potentielles du gouvernement de fournir des informations sur les internautes qui commettraient des « cybercrimes ».

Si la plupart des injonctions présentes dans le décret 72 ne diffèrent pas en nature de celles déjà présentes dans le code pénal, sa promulgation traduit la volonté du gouvernement de cibler les acteurs indépendants de l'information au moyen de législations plus spécifiques que les accusations habituelles de « propagande contre l'État ».

Le décret 72 ouvre la voie à davantage de restrictions à l'encontre des internautes et, in fine, à davantage de contrôle sur l'information en ligne. Afin de rendre applicables certaines des dispositions du décret, le gouvernement pourra ainsi décider la création de

nouveaux organes de régulation ou d'un comité de surveillance en charge de la vérification de la conduite des internautes en matière de « propriété intellectuelle ». Il pourra même s'inspirer des pratiques de censure des autorités chinoises et lancer des campagnes de lutte contre la propagation de « fausses rumeurs » ou implémenter un système d'identification réelle pour toutes les plateformes de réseaux sociaux accessibles dans le pays.

Si l'on peut douter de l'utilité réelle pour les autorités de disposer d'un nouvel outil juridique pour réprimer blogueurs et cyberdissidents, comme on peut aussi s'interroger sur leur capacité à mettre en œuvre une politique de contrôle et de surveillance aussi larges, le danger potentiel que pose un texte à double usage comme le décret 72, est bel est bien réel. Les dispositions qu'il contient permettent au gouvernement de censurer toutes les opinions divergentes de manière plus discrète, en évitant de recourir aux articles du Code pénal qui font systématiquement référence aux « intérêts de l'État » ou à « la sécurité nationale ». Atteignant dès à présent une partie des internautes vietnamiens, sa force de dissuasion considérable pousse à son paroxysme une autocensure déjà généralisée.

DU KIDNAPPING À LA TORTURE, LE CAUCHEMAR

Enlevés par les forces de sécurité, accusés sous de faux prétextes, détenus au secret, harcelés et maltraités afin d'obtenir des aveux, jugés de manière expéditive au cours de procès iniques, internés de force dans des hôpitaux psychiatriques, et assignés à résidence à leur sortie de prison, les acteurs de l'information paient le prix aberrant de leur engagement en faveur de la liberté de l'information. Chaque étape du parcours judiciaire infligé aux journalistes ou blogueurs indépendants donne lieu à un nombre incalculable de violations de leurs droits.

Accusations mensongères

Pour intimer le silence aux blogueurs récalcitrants, les autorités n'hésitent pas à monter des chefs d'inculpation de toutes pièces. Cas emblématique à son corps défendant d'une justice aux ordres du Parti, le blogueur Dieu Cay a été arrêté pour « fraude fiscale » et emprisonné le 19 avril 2008. « En travestissant mes déclarations et celles de ma mère, la police judiciaire a facilité l'arrestation de mon père sous le prétexte de 'fraude fiscale' », explique à Reporters sans frontières le fils de Dieu Cay, Nguyen Tri Dung. C'est également le cas de l'avocat, défenseur des droits de l'homme et blogueur **Le Quoc Quan** et de l'écrivaine **Tran Khai Thanh Thuy**. En octobre 2009, elle est arrêtée puis condamnée à une peine de trois ans et demi de prison pour avoir « tenté d'infliger des lésions corporelles à autrui » après qu'elle et son mari ont été agressés par des membres des forces de l'ordre.

Arrestations arbitraires

Il n'est pas rare que les blogueurs arrêtés par les autorités disparaissent sans laisser de traces et que leurs familles ou leurs proches ne soient informés de leur situation que longtemps après. Dans le cas du blogueur **Pham Nguyen Thanh Binh**, un an s'est écoulé avant que ses proches obtiennent des informations sur sa situation. Le 17 avril 2013, les médias révèlent que le blogueur a été condamné à trois ans d'emprisonnement assortis de trois ans de période probatoire pour avoir écrit huit articles critiquant la situation du pays pour le compte d'un site Internet basé en Australie. De l'avis de certains blogueurs consultés par Reporters sans frontières, sa famille a fait l'objet de pressions de la part des autorités afin de ne pas révéler sa véritable situation.

En octobre 2012, la police tient au secret pendant près de trois semaines l'étudiante et net-citoyenne **Nguyen Phuong Uyen**. Grâce à la publication d'une pétition relayée par une centaine d'écrivains et intellectuels de renom, les autorités sont contraintes d'admettre son arrestation. Initialement condamnée en mai 2013 à six années de prison pour « propagande contre l'État », Nguyen Phuong Uyen est libérée le 16 août 2013, après la réduction de sa peine à trois ans avec sursis.

L'écrivaine
Tran Khai Thanh Thuy



© AFP PHOTO / NICHOLAS KAMM

Procès iniques

« Les procès des blogueurs et des défenseurs des droits de l'homme sont des mascarades organisées par le Parti afin de montrer à la communauté internationale que le Vietnam est un état de droit », confie un dissident à Reporters sans frontières. L'accès aux salles d'audience des tribunaux populaires est systématiquement refusé aux proches des blogueurs et à ceux qui les soutiennent. L'épouse et le fils de Dieu Cay, les sœurs de Ta Phong Tan, tous ont été empêchés d'assister aux procès de leurs proches. La majeure partie du « public » visible sur les photos relayées par la presse est constituée de policiers en civil. Durant les audiences, les accusés ne peuvent généralement pas faire valoir leur droit à une défense équitable auprès des juges, qui décident seuls du temps de parole des accusés. À son procès, le prêtre Nguyen Van Ly a été interrompu et muselé par un agent de sécurité, une image devenue emblématique de la répression.

Le cyberdissident **Pham Ba Hai** a été empêché de présenter son cas devant la Cour. Dieu Cay a vu son microphone débranché alors qu'il était en train de se défendre. Ta Phong Tan a même été expulsée de son propre procès.

Tortures en prison

L'emploi de ces méthodes brutales par les autorités, ne dissuade pas la majorité des blogueurs poursuivis de plaider « non coupable » en première instance. Mais les autorités disposent d'autres moyens de pression pour faire plier les plus récalcitrants. Selon le code de procédure pénale vietnamien, la détention préventive ne peut excéder seize mois. En pratique, cette durée est fréquemment dépassée. Deux membres du Club des journalistes libres, Dieu Cay et Phan Thanh Hai, ont été détenus pendant 23 mois dans des conditions dégradantes. Les administrateurs des camps de détention provisoire sont autorisés à employer de nombreuses mesures dégradantes destinées à faire admettre aux blogueurs détenus leur culpabilité.

À son procès,
le prêtre
Nguyen Van Ly
a été interrompu
et muselé par un
agent de sécurité



« Une cellule de 9 ou 12m² est considérée comme spacieuse »

Les prisonniers les plus « tenaces » sont mis à l'isolement. Seule une lucarne de 20 centimètres carré leur permet de voir la lumière du jour. La taille d'une cellule de détention dépend du degré de « coopération » du détenu. Une cellule de 9 ou 12 mètres carré est considérée comme spacieuse, tandis qu'une cellule de « petite taille » est souvent inférieure à 4 mètres carré. Le nombre de détenus par cellule peut varier de 1 à 4. Dans certains cas, il n'y a pas d'accès à l'eau potable. À l'isolement, le détenu n'est autorisé à sortir dans une cour extérieure qu'une fois par semaine, pour une durée d'à peine quinze minutes. Cet aménagement est refusé aux détenus que les autorités cherchent à mater. Quand ces dernières ne collectent pas les informations ou les aveux des détenus, elles utilisent des codétenus pour provoquer des altercations et les passer à tabac.

La durée des visites des proches, la nourriture, les livres et les journaux, les bibles, le travail forcé, sont autant d'éléments pouvant faire l'objet de privation durant le processus de « rééducation » imposé aux détenus.

Après son procès en première instance, Dieu Cay a été emmené à la prison de Chi Hoa à Saigon. Là, il a été délibérément détenu dans une zone réservée aux condamnés à mort, où les conditions de vie sont les pires.

Le traitement médical d'un détenu dépend de sa « bonne volonté » à avouer sa culpabilité. L'équation « aveux égal traitement » est une réalité pour les prisonniers politiques des centres de détention provisoire et des camps de rééducation. Les blogueurs Dieu Cay, Ta Phong Tan, l'écrivain **Nguyen Xuan Nghia**, le prêtre Nguyen Van Ly et bien d'autres ont subi ces chantages. Leurs maladies et les souffrances physiques qu'elles entraînent n'ont pas été soignées parce qu'ils ont toujours refusé d'admettre leur culpabilité.

Établissements psychiatriques

Pour éviter que de longues procédures judiciaires attirent l'attention des médias, du public et de la communauté internationale, les autorités décident dans certains cas d'enfermer les blogueurs dans des centres hospitaliers ou des établissements psychiatriques. Le 24 janvier 2013, le blogueur **Le Anh Hung**, connu pour avoir envoyé plus de 70 lettres à de hauts dirigeants du régime qu'il accusait de corruption, a été placé contre son gré, pour la deuxième fois, dans le Centre de mécénat social II de Hanoï, un endroit en principe réservé aux personnes âgées, seules et malades, aux enfants sans-abri et aux patients atteints de troubles psychiatriques. « Hung n'est absolument pas malade. Il fait très bien son travail, est un bon joueur de foot et est un blogueur très vif d'esprit », explique son collègue de travail Ngo Quynh, s'insurgeant du sort réservé à Le Anh Hung. Le blogueur a finalement pu quitter le service psychiatrique du centre social de Hanoï le 5 février dernier et a confié à Reporters sans frontières : « ce sont des ruses des autorités, qui ciblent mes proches. La première fois, j'ai été libéré après huit mois de détention. Ma femme a ensuite écrit une déclaration confirmant que je ne n'étais pas un patient psychiatrique. Cette fois, ils ont intimidé ma mère, mais grâce à mes amis et aux organisations internationales qui ont exprimé leur inquiétude, j'ai été libéré. »

Assignation à résidence

Depuis 2011, 36 cyberdissidents ont été condamnés à une période probatoire en sus de leur condamnation à de la prison ferme. Ceux qui purgent actuellement leur peine savent qu'à leur sortie, ils seront toujours privés de leurs droits civiques et assignés à résidence.

L'assignation à résidence consiste en trois restrictions majeures:

- l'interdiction de sortir de sa circonscription ou commune sans autorisation;
- la privation de certains droits civiques tels qu'avoir un emploi;
- l'obligation mensuelle de se présenter au poste de police local.

Il n'est pas rare que des membres des forces l'ordre, affectés à la surveillance des domiciles des blogueurs, harcèlent ces derniers en frappant à leur porte la nuit pour s'assurer de leur présence ou détiennent temporairement ceux qui leur rendent visite. Au cours de ses quatre années d'emprisonnement, l'état de santé de la blogueuse **Pham Thanh Nghien** s'est fortement dégradé.

En février 2013, elle a fait parvenir plusieurs demandes aux autorités pour être autorisée à se rendre à Hô-Chi-Minh-Ville, afin d'y recevoir un traitement médical approprié. Ses requêtes se sont toutes heurtées à leur refus. Pham Thanh Nghien purge une période probatoire censée se terminer le 14 septembre 2015.

Quand les arrestations, les condamnations et la torture ne suffisent pas à dissuader les défenseurs de la liberté de l'information, les autorités retirent leurs uniformes et adoptent les méthodes de la pègre. Harcèlements, passage à tabac, kidnapping et violences à l'encontre des proches et des familles des blogueurs et dissidents, aucun procédé, aussi inhumain soit-il, ne semble être écarté. Mais les acteurs de l'information n'ont pas dit leur dernier mot. Conscients que leur isolement les rend plus vulnérables face au rouleau compresseur judiciaire du Parti, ils poursuivent leur mobilisation et multiplient les élans de solidarité.

État voyou

Au début de l'année 2013, les autorités condamnent 14 jeunes militants catholiques, dont 8 blogueurs, pour « tentative de renverser le gouvernement ». Parallèlement, à l'abri des regards, les blogueurs et cyberdissidents vietnamiens font l'objet d'une répression intensifiée, de plus en plus insidieuse et violente.

De nombreux cas d'agressions sont directement imputés aux autorités qui, agissant sur ordre du Parti, violentent les blogueurs et leurs proches afin de les dissuader de poursuivre leurs activités. Le 9 avril 2013, le blogueur **Nguyen Chi Duc**, également connu sous le pseudonyme de **Dong Hai Long Vuong** est agressé par six individus en civil. Le blogueur a néanmoins identifié un de ses six assaillants comme étant un policier chargé de sa surveillance.

Trois jours plus tard, le 12 avril, Tran Thi Hong, l'épouse du pasteur et net-citoyen emprisonné **Nguyen Cong Chinh**, est arrêtée sans raison par des membres de force de l'ordre. Selon Tran Thi Hong, alors qu'elle se trouvait dans un autobus, accompagnée de ses deux enfants, dans le but de rendre visite à Nguyen Cong Chinh, le véhicule a subitement été arrêté par les forces de l'ordre. Après l'avoir entraînée dans une maison voisine, des policiers l'ont battue à plusieurs reprises, attrapée par les cheveux et déshabillée, avant de la laisser repartir.

Le 5 mai 2013, des blogueurs et net-citoyens qui s'étaient donné rendez-vous dans plusieurs villes du pays pour un « pique-nique de discussion autour des droits de l'homme », sont violemment agressés par la police. A Hô-Chi-Minh-Ville,

les forces de l'ordre prennent violemment à partie la famille de la blogueuse **Nguyen Hoang Vi**. Le blogueur **Vo Quoc Anh (August Anh)** est sévèrement battu quand il proteste contre son arrestation et celles de ses amis. Plus tard, Nguyen Hoang Vi est également arrêtée, son téléphone portable et son iPad confisqués. La blogueuse, sa sœur Nguyen Thao Chi et sa mère Nguyen Thi Cuc, sont brutalisées alors qu'elles cherchent à récupérer le matériel qui leur avait été confisqué. Des policiers brisent les dents de Nguyen Thao Chi, tandis que d'autres écrasent une cigarette sur le front de Nguyen Thi Cuc, lui faisant perdre conscience.

Les blogueurs victimes de violences cherchent parfois à obtenir réparation et demandent que justice soit rendue. Ces réactions génèrent de nouvelles violences. Le message des autorités est clair : toute attaque à l'encontre des blogueurs restera impunie, signaler le crime entraînera des répercussions supplémentaires.

« Les forces de l'ordre prennent violemment à partie la famille »

Le 8 juillet 2013, un groupe d'individus armés de couteaux et conduit par le fils d'un officiel local, agressent le blogueur JB Nguyen Huu Vinh à son domicile. La seule enquête à avoir été lancée à ce jour a porté sur les articles du blogueur, qui s'est vu ordonné par la police de cesser d'écrire et de publier ses textes en ligne. Indigné par le comportement des forces de l'ordre, le blogueur a révélé leur avoir répondu en ces termes: « Tout ce que j'ai écrit est la vérité. Si vous voulez que j'arrête d'écrire, présentez-moi un document juridique publié par l'Assemblée nationale ou un règlement qui stipule qu'il est interdit d'écrire la vérité'. Sinon, je continuerai de dire la vérité, parce que c'est la responsabilité des citoyens et des paroissiens et ce n'est absolument pas illégal ».

Le 29 août 2013, le blogueur **Bin Nhi**, âgé de 28 ans, a été attaqué à l'arme blanche par trois individus non identifiés. Quelques jours auparavant, ce jeune militant des droits de l'homme avait découvert son domicile saccagé, le sol recouvert d'un mélange d'essence et d'abats de poissons. Plutôt que de rechercher des indices, les officiers de police qui se sont rendus sur place le lendemain ont préféré conduire une fouille de l'habitation du blogueur et saisir son ordinateur et son téléphone portable. Témoignant de ces événements auprès de Reporters sans frontières, Bin Nhi a déclaré ne plus pouvoir utiliser son matériel informatique sans courir le risque d'être surveillé par un logiciel espion, que les autorités pourraient avoir implanté après la perquisition illégale de son domicile. Les auteurs de l'agression du blogueur n'ayant pas été appréhendés et la menace persistant, Bin Nhi a été contraint d'abandonner son logement et de se réfugier en lieu sûr.

La liste des blogueurs agressés par des officiers de police ou grâce à leur complicité, s'allonge de jour en jour. Mais malgré cette surenchère de violence, les acteurs de l'information redoublent de détermination pour continuer à faire valoir leurs libertés fondamentales. Sur Internet, les réactions de soutien se font de plus en plus fréquentes et les mobilisations en ligne successives gagnent en réactivité et en efficacité auprès des autorités.

3 LES NOUVEAUX ÉLANS DE LA MOBILISATION

LA DÉMOCRATIE, UNE ENTREPRISE DE LONGUE HALEINE

Le 6 juin 2012, un groupe de citoyens annonce la formation d'un mouvement démocratique, le Vietnam Path Movement. Les blogueurs **Tran Huynh Duy Thuc** et **Le Thang Long** en sont les initiateurs. Diplômé de l'école polytechnique de Hô-Chi-Minh-Ville, Tran Huynh Duy Thuc a lancé son entreprise dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en 1994, en collaboration avec son ami Le Thang Long. Reprenons le fil de cette histoire. Durant les années passées à la tête de l'entreprise, Tran Huynh Duy Thuc est confronté à la corruption endémique et aux problèmes sociaux quotidiens causés par les inégalités au Vietnam. En 2004, il fonde un groupe de recherche, en collaboration avec l'avocat et blogueur **Le Cong Dinh** et Le Thang Long, sur les questions de démocratie et de respect des droits de l'homme. La même année, Tran Huynh Duy Thuc envoie des recommandations aux dirigeants politiques du pays, et exprime de sérieuses inquiétudes concernant l'imminence d'une crise socio-économique nationale. Parallèlement, il alimente un blog sous le nom de plume **Tran Dong Chan**, et publie les observations et les recommandations de son groupe de recherche.

Tran Huynh Duy Thuc, Le Thang Long et Le Cong Dinh entreprennent par la suite la rédaction d'un livre intitulé « *la voie du Vietnam* » (*The Vietnam Path*) et réfléchissent au lancement d'un mouvement éponyme. En mai 2009, Tran Huynh Duy Thuc est soudainement arrêté à son domicile pour ses publications. Inculpé d'« activités visant à renverser le gouvernement » en vertu de l'article 79 du Code pénal vietnamien, il est condamné, le 20 janvier 2010, à seize ans d'emprisonnement. Arrêtés dans la foulée, en juin 2009, Le Cong Dinh et Le Thang Long sont condamnés à cinq ans et trois de prison. Le 10 juin 2012, soit une semaine après sa remise en liberté, Le Thang Long, annonce publiquement le lancement du mouvement pour la voie du Vietnam.

Mouvement apolitique et humaniste, le Vietnam Path Movement a pour principal objectif de promouvoir et d'améliorer les droits de l'homme au Vietnam. Pour cela, un site d'information est lancé en août 2012, et le mouvement se dote d'une représentation aux États-Unis. Contacté par Reporters sans frontières, le Docteur Ngai X. Nguyen, vice-président de l'organisation aux États-Unis explique que « le mouvement est



Tran Huynh Duy Thuc, initiateur du Vietnam Path Movement
et du site d'information éponyme
←

toujours illégal au Vietnam mais a entrepris des démarches pour s'enregistrer auprès des autorités. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas eu de réponse ».

Tran Huynh Duy Thuc continue de purger sa peine dans la prison de Xuyen Moc, où il a été transféré suite aux émeutes qui ont éclaté dans le camp de Xuan Loc. Un proche de Tran Huynh Duy Thuc a informé Reporters sans frontières de ses conditions de détention : « Il doit rester seul dans sa cellule, n'a pas le droit de sortir et est isolé des autres prisonniers de conscience. La prison ne lui donne que très peu à manger, seulement du riz blanc deux fois par jour. Il ne peut stocker la nourriture qu'on lui apporte, car les emballages sont systématiquement ouverts par les autorités. Il peut s'acheter à manger à la cantine mais doit payer la somme de 60 000 dongs (environ 2 euros) par jour pour avoir quelques morceaux de viandes et un bol de bouillon de légumes. La durée des visites a été raccourcie de 45 minutes à une demi-heure, et les membres des services diplomatiques étrangers ne sont plus autorisés à le voir. Ses conversations sont surveillées, il lui est interdit de raconter ce qui se passe en prison ou aux autres prisonniers de conscience. » Durant le voyage du président vietnamien Truong Tan Sang aux États-Unis en juillet 2013, la famille de Tran Huynh Duy Thuc a été assignée à résidence et interrogée par la sécurité publique.

L'année 2012 avait vu la naissance de trois sites d'information entièrement dédiés à la défense des droits de l'homme : *Vietnam Path Movement*, mais aussi *Defend the Defenders* et *Vietnam Human Rights Committee*. Ces deux derniers sont des sites d'information multilingues dédiés à la promotion des droits de l'homme, à la défense et à la protection des militants des droits de l'homme au Vietnam. Le comité pour les droits de l'homme au Vietnam a initialement été lancé en décembre 2006. En cinq mois, les autorités étaient parvenues à mettre un terme aux activités du comité, en arrêtant la plupart de ses membres et en forçant les autres à l'exil. Depuis la reformation du comité, son site web a enregistré près de 100 000 visites. La nature de leurs activités étant illégale et hautement sensible, les administrateurs et contributeurs de ces deux sites travaillent dans l'anonymat.

« Les autorités ont déjà essayé de nous identifier, mais jusqu'à aujourd'hui, sans succès », confie un des contributeurs de *Defend the Defenders* à Reporters sans frontières. Le site web, qui se présente comme « la dernière ligne de défense » des cyberdissidents, relaie les informations émanant des sites d'information et des blogueurs indépendants vietnamiens, de la presse internationale et des organisations non gouvernementales. Les deux sites effectuent également un travail approfondi de sensibilisation en mettant à disposition la liste des blogueurs emprisonnés, les textes de loi vietnamiens, les traités internationaux et les documents produits par les organes onusiens relatifs aux droits de l'homme au Vietnam. Le site d'information *Vietnam Path Movement*, administré par Le Thang Long, outre son contenu informatif permet davantage d'interactions à ses visiteurs, qui peuvent notamment alimenter le site avec leurs propres

articles ou traductions et participer à des discussions en ligne sur la démocratie et la situation des droits de l'homme au Vietnam. Un compte Facebook associé au site a également été lancé en août 2012.

Le lancement de ces nouveaux espaces de discussion et de liberté de l'information en ligne s'est accompagné de nouveaux élans de solidarité, qui se sont manifestés au fur et à mesure des offensives lancées par les autorités à l'encontre des acteurs de l'information. En juin 2013, Pham Hong Son, ancien prisonnier politique résidant à Hanoi, entamait une grève de la faim en soutien à l'avocat blogueur Cu Huy Ha Vu, lui-même en grève de la faim depuis le 27 mai 2013, pour protester contre ses conditions de détention et les mauvais traitements dont il faisait l'objet. Quand le dissident fut rejoint par Nguyen Quoc Quan, un membre du parti d'opposition Viet Tan, déporté aux États-Unis en janvier 2013, la situation de Cu Huy Ha Vu a attiré l'attention des médias internationaux, puis celle de la communauté internationale. Le site de *Bauxite Vietnam*, relaie également un nombre croissant de pétitions et multiplie les appels à la mobilisation en ligne. En janvier 2013, le site a relayé une pétition lancée par un groupe de 72 intellectuels demandant à l'Assemblée nationale de réviser la constitution et appelant au multipartisme. Signée par plus de 14 000 personnes, la pétition a suscité de nombreux débats que les autorités ont tenté, en vain, de censurer. D'autres appels à la solidarité, à l'instar de la pétition pour la libération de Cu Huy Ha Vu, ou de l'appel à une implémentation concrète des droits de l'homme dans le pays continuent d'agiter régulièrement la toile.

DISSIDENCE VIETNAMIENNE ET SOUTIEN INTERNATIONAL

En vue de l'examen du Vietnam lors de la 18^{ème} session des examens périodiques universels au Conseil des droits de l'homme en janvier 2014, le bloc 8406, groupement pro-démocratique déclaré illégal par les autorités, a soumis ses recommandations au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, parmi lesquelles « l'arrêt du recours des autorités à la pègre pour attaquer les citoyens ». Formé en avril 2006 par cent dix huit citoyens vietnamiens dont le Père Nguyen Van Ly, blogueur catholique et nommé pour le prix Nobel de la paix 2013, et fort de plus d'un millier de membres, le bloc 8406 compte attirer l'attention des institutions internationales sur l'aggravation permanente de la situation des droits de l'homme et de la liberté de l'information dans le pays.

Depuis le milieu des années 90, marquées par l'intégration croissante du Vietnam dans l'économie mondiale et par la reprise de l'aide internationale après plus d'une décennie d'interruption, la communauté internationale dispose de plus en plus de poids pour faire pression sur le pays et l'inciter à améliorer la situation de la liberté de l'information. Pourtant, ni l'accession du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce en 2007, ni sa présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 2010, ni les prêts octroyés par des États tiers ou des institutions internationales telles que la Banque mondiale, ni l'accord de coopération renforcée signé avec l'Union européenne en juin 2012, n'ont permis à la communauté internationale de faire

progresser significativement la question de la liberté de l'information et d'atténuer la répression des cyberdissidents dans le pays.

Au cours des quatre dernières années, le Vietnam n'a fait aucun pas en avant. Aucun des engagements que le pays avait accepté de prendre lors de son dernier examen périodique en 2009 n'a été tenu. Le gouvernement s'était engagé à respecter le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à garantir la liberté d'expression et la liberté de l'information, y compris sur Internet. Le gouvernement avait également consenti à mettre ses lois sur la presse et sur le droit d'accès à l'information publique en conformité avec le pacte et les autres normes internationales applicables en la matière.

Suite à l'intensification de la répression sur les blogueurs, en 2012, les institutions intergouvernementales et les organes des Nations Unies ont exprimé leurs inquiétudes concernant l'absence totale de volonté des autorités vietnamiennes de respecter la liberté de l'information. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme a exprimé sa préoccupation au sujet de « persécutions des blogueurs et des internautes insistant sur le procès à venir membres du Club des journalistes libres, et émettant des doutes quant à son équité. En novembre 2012, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire a conclu que « la privation de liberté de Le Cong Dinh, Tran Huynh Duy Thuc, Nguyen Tien Trung et Le Thang Long (était) arbitraire et en violation des articles 9, 19 et 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Viet Nam est partie », et a demandé au gouvernement de Hanoi de libérer sans condition les quatre blogueurs.

De son côté, le Département d'État américain s'est exprimé à plusieurs reprises sur l'augmentation et l'aggravation des violations commises par les autorités vietnamiennes. En juillet 2012, la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, dénonce « la détention continue des activistes, avocats et blogueurs qui ont exprimé de manière pacifique leurs opinions et leurs idées ». Le Département d'État a également appelé à la libération des blogueurs du Club des journalistes libres et récemment dénoncé l'implémentation du décret 72. En août dernier, le Congrès américain a également voté un texte conditionnant « l'assistance non humanitaire » à « des progrès substantiels en matière de liberté de la presse ».

En avril 2013 une résolution urgente du Parlement Européen dénonce le Vietnam pour ses atteintes répétées à l'encontre de la liberté d'expression

Huynh Ngoc Chenh pose après avoir reçu le prix du net-citoyens 2013 par RSF ↓





et des cyberdissidents. Dans sa résolution, le Parlement exprime notamment son inquiétude sur la situation des blogueurs membres du Club des journalistes libres et appelle à la libération de tous les acteurs indépendants de l'information. Ce texte, voté à l'unanimité, perturbe les efforts diplomatiques du Vietnam pour promouvoir sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour le mandat 2014-2016.

Tandis que plusieurs ambassades européennes emboîtent le pas aux instances intergouvernementales en exprimant leurs inquiétudes sur la continuation des violations de la liberté de l'information perpétrées par Hanoï, la France, elle, reste très discrète dans ses critiques du gouvernement. En déplacement à Hanoï en août 2013, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, déclare en des termes très imprécis à *RFI* avoir « fait part de ce qu'on appelle, en termes diplomatiques, notre préoccupation. Ce qui veut dire que nous n'avons pas du tout la même approche. » L'année 2013 marque la célébration des 40 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre Paris et le gouvernement de Hanoï et surtout le lancement de l'année de la France au Vietnam, officialisée le 9 avril 2013, dont le mot d'ordre est de « resserrer les liens entre le Vietnam et la France ». L'année du Vietnam en France se tiendra quant à elle en 2014. Les autorités françaises ne doivent pas laisser passer une telle opportunité d'utiliser ces célébrations communes pour obtenir la libération des blogueurs vietnamiens emprisonnés.

Dans ce contexte crispation du Parti, obsédé par sa mainmise sur l'information, l'annonce inattendue de la libération de la net-citoyenne Nguyen Phuong Uyen, le 16 août 2013, a été reçue comme un signe de la volonté des autorités de diminuer le tumulte provoqué par les déclarations répétées de la société civile internationale sur la scène internationale. Les déclarations de Nguyen Phuong Uyen à la presse étrangère immédiatement après sa libération ont également surpris la plupart des observateurs. Agée de seulement 21 ans, la net-citoyenne n'a pas hésité à révéler les conditions de son emprisonnement, à critiquer la décision de la justice de maintenir une condamnation suspensive à son encontre ni à appeler à la libération de son ami Dinh Nguyen Kha.

Son intervention traduit en réalité une conscience accrue de l'opportunité que représente le fait de pouvoir témoigner auprès de la communauté internationale, par le biais de la presse étrangère, de la répression dont les dissidents vietnamiens font l'objet. Le récent lancement de la « déclaration 258 » illustre l'intention similaire d'appeler à la communauté internationale pour faire pression sur les autorités. Rédigée par un groupe de jeunes blogueurs et remise en mains propres au premier secrétaire de l'ambassade de Suède à Hanoï en août dernier, la déclaration appelle le gouvernement vietnamien et le conseil des droits de l'homme des Nations unies à réviser l'article 258 du code pénal. L'initiative, largement diffusée en anglais et en vietnamien sur Internet semble confirmer l'émergence d'une nouvelle génération de blogueurs militants, dont la stratégie consiste en une internationalisation de la question des droits de l'homme au Vietnam.



CONCLUSION

QUEL FUTUR POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION AU VIETNAM ?

En juillet 2013, à l'issue d'un séminaire sur les droits de l'homme organisé à Hanoï en collaboration avec l'Australie, le vice-ministre des Affaires étrangères M. Ha Kim Ngoc, affirme que le Vietnam envisagea « la création d'une agence nationale des droits de l'homme dans le cadre d'un plan global ayant pour objet de poursuivre l'amélioration des systèmes juridique et judiciaire, notamment l'édification d'un État de droit, et le renforcement des institutions nationales afin de garantir les droits du peuple ». Le vice-ministre rappelle ensuite « la politique constante du Vietnam de respecter et de protéger les droits de l'homme ».

Pourtant, en 2012, les autorités vietnamiennes ont accentué la répression à l'encontre des blogueurs. Vingt-deux cyberdissidents ont été emprisonnés en vertu de l'article 88 du code pénal. Les actes d'intimidation et de violence à l'égard de leurs familles se sont multipliés. L'analyse de l'évolution de la situation en 2013 et le bilan des violations commises durant les douze derniers mois confirmera, à n'en pas douter, la gravité de la situation de la liberté de l'information au Vietnam.

Confrontée à une véritable dichotomie entre, d'une part, la rhétorique du Parti qui réaffirme sans cesse son attachement aux droits de l'homme, à la liberté d'expression et à la liberté de l'information, et d'autre part, une répression des cyberdissidents sans limite, la communauté internationale doit adopter un ton plus ferme à l'égard du Parti communiste du Vietnam tout en renforçant son soutien envers les acteurs de l'information en ligne. Une poignée d'entre eux constitue aujourd'hui la dernière ligne de défense de la liberté de l'information. Sans un soutien accru de la communauté internationale, ses jours sont comptés.

Si selon la rhétorique de la « non-ingérence » maintes fois utilisées dans les pages de l'organe de propagande du Parti *Nhan Dan* pour répondre aux critiques « extérieures », le futur de la liberté de l'information au Vietnam appartient in fine aux Vietnamiens, il est du devoir des journalistes de repousser progressivement les limites de la censure, de tenter de réformer le secteur de la presse et l'élever aux standards internationaux. Selon les mots du journaliste devenu blogueur Huynh Ngoc Chenh, durant la cérémonie du Prix du Net-citoyen décerné par Reporters sans frontières en 2013, dont il était le lauréat, « quand les médias aux mains de l'État cessent de publier leurs opinions, alors le peuple trouve inévitablement d'autres moyens d'expression ».

Reporters sans frontières a fait signer en août 2013 à Paris la pétition exigeant la libération des net-citoyens vietnamiens au cours d'une manifestation sur la place Saint Michel



RECOMMANDATIONS

Reporters sans frontières demande

AUX AUTORITÉS VIETNAMIENNES:

- De libérer sans délai et sans condition tous les blogueurs, journalistes citoyens et cyberdissidents emprisonnés pour avoir publié des informations et des opinions en ligne ;
- De mettre un terme à la censure :
 - en mettant un terme au contrôle de la presse par le Département central de la propagande et de l'éducation;
 - en cessant le blocage des sites d'information et des blogs indépendants;
 - en abrogeant le décret 72 ;
- De mettre un terme à la surveillance du Net et des cyberdissidents, et de cesser de traquer les auteurs anonymes d'information en ligne ;
- De cesser le recours aux lois de sécurité, notamment les articles 79, 80, 86, 87, 88, 91 et 258, qui limitent le débat public sur la démocratie multipartite et entraînent une autocensure généralisée, empêchant notamment toute critique envers le gouvernement ;
- De permettre un procès équitable aux journalistes, blogueurs et cyberdissidents accusés d'avoir violé les lois susmentionnées en leur permettant notamment de s'exprimer et de se défendre durant leur procès ;
- D'autoriser les accusés à rencontrer leur avocat en toute confidentialité et durant la période d'enquête policière, afin qu'ils puissent préparer leur défense et d'autoriser la présentation de tous les éléments de preuve pertinents au tribunal ;
- De rendre sa législation conforme aux normes internationales sur les droits de l'homme, en modifiant ou abrogeant les lois sur la sécurité nationale et toutes les lois qui restreignent la liberté de la presse et de l'information ;
- De respecter les engagements pris lors de l'Examen Périodique Universel du Vietnam, en 2009.

À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE:

- De conditionner son aide financière au développement et ses offres de prêt au respect des libertés fondamentales, en premier lieu la liberté de l'information ;
- De conditionner la candidature du Vietnam au Conseil des droits de l'homme à l'abrogation de l'article 258 du Code Pénal ;
- De soulever la question de la liberté de l'information et du traitement réservé aux blogueurs dans le cadre des discussions politiques, mais également économiques, avec le Vietnam, ainsi qu'au cours des déplacements dans le pays ou de rencontre avec les autorités ;

AUX ONG INTERNATIONALES:

- De soutenir le développement de la liberté de la presse et des médias vietnamiens et particulièrement l'introduction des standards internationaux du journalisme ;
- De continuer à assurer une veille précise des violations de la liberté de l'information et des évolutions au sein de la presse ;
- De soutenir les journalistes les plus progressistes au sein de chaque média ;
- De fournir aux journalistes et blogueurs qui en font la demande les outils nécessaires pour pouvoir continuer leurs activités d'information et protéger leurs données et communications.

À LA PRESSE VIETNAMIENNE:

- D'adopter les règles d'éthique journalistique et de déontologie élémentaires, c'est-à-dire de diffuser des « vérités factuelles » et de refuser les incitations à l'autocensure ;
- De faire preuve d'objectivité et de responsabilité dans leur couverture des événements sans se soumettre à la propagande de l'État.

REPORTERS SANS FRONTIÈRES assure la promotion et la défense de la liberté d'informer et d'être informé partout dans le monde. L'organisation, basée à Paris, compte dix bureaux à l'international (Berlin, Bruxelles, Genève, Madrid, New York, Stockholm, Tunis, Turin, Vienne, Washington DC) et plus de 150 correspondants répartis sur les cinq continents.

Directeur général : **CHRISTOPHE DELOIRE**
Responsable du bureau Asie-Pacifique : **BENJAMIN ISMAÏL**
asie@rsf.org

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION